

Communiquer

POUR UNE VISION AMBITIEUSE DES SYSTÈMES D'INFORMATION EN SANTÉ

A l'occasion du 1^{er} Congrès des systèmes d'information en santé, Health Information Technologies, les acteurs du monde de la santé proposent des pistes d'action pour réussir la transformation du système de santé à l'aide des technologies de l'information et de la communication. Ces propositions, exprimées lors de l'inauguration de l'événement, le 22 mai 2007, sont ici reprises dans un texte commun qui vise notamment à mettre en exergue 10 recommandations formulées par ces acteurs à l'usage du nouveau gouvernement.

Le contexte : un risque croissant de fracture sanitaire

Dire que des difficultés majeures menacent aujourd'hui notre dispositif sanitaire n'est pas original. Indépendamment de l'équilibre des comptes de l'assurance maladie, il n'est pas certain que l'organisation actuelle de notre système de santé lui permettra de répondre aux besoins légitimes de nos concitoyens. Chaque acteur devra être en mesure d'inscrire son rôle dans de nouvelles méthodes de travail pour faire face à l'augmentation massive de la demande de soins dans un contexte de démographie professionnelle défavorable. La permanence des soins, l'accès aux soins en tout point du territoire sont les conditions nécessaires pour que les intervenants, qu'ils exercent à titre libéral ou en établissements, participent collectivement à un service de santé publique. La satisfaction de ces conditions doit être la base de nos réflexions.

Sans être l'unique paramètre, l'intégration des potentialités des Tic (technologies de l'information et de la communication)

à nos réflexions sur l'organisation du dispositif de soins change radicalement les données du problème. Nous avons réellement l'opportunité de faire émerger de nouveaux modèles d'organisation de prise en charge des usagers, modèles qui répondront de manière beaucoup plus satisfaisante qu'aujourd'hui au cahier des charges d'un service public de santé digne de ce nom.

En outre, le secteur sous-exploité des Tic Santé peut se muer, pour autant qu'une véritable politique industrielle soit mise en œuvre, en un pôle national d'activité générateur de création de valeur et d'emplois qualifiés et pérennes.

Dans ce contexte, HIT PARIS 2007, premier salon et congrès à visée européenne, organisé à l'initiative de la FHF (Fédération hospitalière de France), avec le GMSIH et PG Promotion, soutenu par les associations de patients réunies au sein du Ciss (Collectif interassociatif sur la santé), par les professionnels de santé en exercice libéral, sans oublier l'appui apporté par les industries spécialisées réunies au sein de la fédération Lesiss, vient à point nommé.

Ensemble, ces acteurs sont déterminés à assurer, non seulement la réussite de cette première édition, mais surtout à

atteindre l'objectif assigné : pallier le déficit de perception, tant par les professionnels que par les bénéficiaires de notre système de santé, des potentialités des Tic. Il faut que tous les professionnels soient convaincus que ces potentialités peuvent améliorer l'exercice du métier de chacun.

Ces technologies, cantonnées de longue date dans un ghetto, muselées par un carcan bureaucratique, ne sont naturellement pas une fin, mais l'un des principaux moyens d'apporter des réponses adaptées à un contexte de crise, qui ne se résoudra pas spontanément.

Leur mise en œuvre suppose une prise de conscience du retard de la France comparée à ses partenaires européens, décalage régulièrement observé au fil des études publiées par l'institut HINE (Health Information Network Europe) en 2004, et de nouveau en 2006. Retard également observé dans les conclusions d'une récente enquête du GMSIH (Groupement pour la modernisation du système d'information hospitalier).

Une série de bonnes nouvelles ont cependant été annoncées ces derniers mois. D'abord, une augmentation des budgets et pour l'hôpital, un doublement pur et simple des budgets alloués aux systèmes d'information.

Ensuite, l'implication d'autres ministères - notamment de l'Industrie - en appui à celui de la Santé, et dont il faudra naturellement pérenniser la synergie. Enfin, la prise de conscience qu'en raison de l'atomisation des intervenants de santé, une mutualisation de ses acteurs relève de l'absolue nécessité, partout où une taille critique sera indispensable pour mener à bien les projets, assortis de financements innovants.

A l'évidence, notre pays ne peut plus faire l'économie d'un programme national de déploiement des Tic Santé.

HIT : conférence inaugurale

TIC ET SANTÉ: 10 RECOMMANDATIONS AU GOUVERNEMENT www.health-it.fr

1 Assurer les conditions et le contrôle d'une protection des données personnelles et d'une sécurisation adaptées. La santé en ligne s'appuie sur la gestion électronique des données du patrimoine sanitaire des citoyens. Il convient de se doter d'institutions renouvées, disposant des effectifs adéquats en matière de contrôle et d'un véritable pouvoir de sanction. Les sanctions doivent être dissuasives car la mise en œuvre d'une véritable e-santé repose sur la confiance des patients et des professionnels de santé ;

2 Profiter de la nouvelle législation pour dresser un bilan des projets de TIC Santé, afin de substituer une réflexion d'ensemble à la stratégie des petits pas, en

Programme profilé, pour sortir de l'incantation de ces dernières années, autour de trois grands axes : une maîtrise d'ouvrage unifiée, assurant entre autres la cohérence réglementaire ; des objectifs clairement assignés, négociés dans la concertation avec l'ensemble des acteurs concernés ; des budgets annoncés à l'avance et à la hauteur des enjeux. N'oublions pas que l'un de ces enjeux concerne une éventuelle fracture sanitaire qu'il faut absolument éviter \

Jean-Luc Bernard, président, Ciss (Collectif inter associatif sur la santé)
Dr Jean-Jacques Fraslín, vice-Président, Fulmedico (Fédération des utilisateurs de logiciels médicaux communicants)
Pierre Lesteven, conseiller Stratégie et NTIC, FHF (Fédération hospitalière de France)
Yannick Motel, délégué général, Lesiss (Les entreprises des systèmes d'information sanitaires et sociaux)

mettant un terme aux effets de cosmétique politique. Un calendrier réaliste et concerté avec les acteurs impactés (avec le courage d'accepter l'absence de résultats à court terme) sera nécessaire, assorti, une fois arrêté, d'une volonté d'évaluation effective et permanente ;

3 Répondre sans délai aux besoins fortement exprimés d'une expression citoyenne en palliant l'absence de débat propice à la crispation des acteurs. Cet espace d'échanges devra impliquer les patients, les médecins et l'ensemble des professionnels de santé, qui sont les acteurs centraux de la transformation du système de santé. Les industriels spécialisés auront de leur côté un rôle essentiel de caution technique des orientations souhaitées par ces acteurs. Un large espace de concertation avec ces forces vives et l'Etat est désormais urgent ;

4 Afficher clairement la stratégie retenue après concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, en liant les objectifs du développement de la e-santé avec ceux de l'amélioration de la politique de santé. Ce rapprochement d'objectifs sera garant de l'adaptation de l'offre sanitaire aux nouveaux enjeux de société ;

5 Préparer la réponse aux bouleversements démographiques qui s'annoncent en déployant rapidement une politique ambitieuse de télésanté, qui permettra une meilleure allocation de ressources humaines et financières, et sécurisera la délégation de compétences ;

6 Mener la transformation du système de santé grâce aux TIC dans une logique de développement durable et solidaire. La réorganisation du système de santé grâce à ces technologies privilégiera les

traitements de proximité et évitera donc de coûteux et polluants transports, assurera la création de valeur et d'emplois spécialisés et qualifiés, et améliorera la fiscalité qui pourra être mise au service des besoins collectifs ;

7 Mettre un terme aux saupoudrages d'argent public en mutualisant les moyens financiers à la hauteur des enjeux par une politique d'investissements inscrits dans une logique de retour sur investissement, à la fois volontariste innovante et planifiée, associée à des contrats d'objectifs précis et régulièrement contrôlés par le Parlement ;

8 Rassembler les centres de commandements dispersés en imposant un pilotage stable et interministériel. Comme chez nos partenaires les plus avancés, un pilote plénipotentiaire (délégué interministériel ou chargé de mission directement rattaché au Chef de l'exécutif) constituera le moyen de coordonner avec écoute et fermeté l'ensemble des ministères et institutions concernés ;

9 Renforcer la présence de la France dans les instances européennes et internationales, dans lesquelles des décisions structurelles sont prises (infrastructures, standardisation). Il est essentiel que le gouvernement réaffirme le rôle régalién de l'Etat à imposer les normes et standards retenus après consensus ;

10 Elaborer et imposer une méthodologie visant à anticiper les conséquences des décisions prises par le législateur afin d'éviter les impasses organisationnelles ou réglementaires.



POUR EN SAVOIR PLUS
www.health-it.fr